

Remboursement formation salarié par une OPCA

Par Claire89, le 25/03/2015 à 10:31

Bonjour, en 2013 notre société c'est équipée de deux nouvelles machines. Une formation a été dispensée, par le fournisseur de ces machines, pour 3 de nos salariés. Cette formation nous a couté près de 12 000€! Nous aurions normalement dû être remboursé par l'opca mais ce remboursement n'a jamais eu lieu! La secrétaire de l'époque n'a conservé presque aucun documents relatifs a cette demande! Juste quelque mails échangés avec le fournisseur relatifs à l'envoi de documents pour cette demande de remboursement. Etait-ce au fournisseur de faire cette demande d'aide ou à notre entreprise? J'ai bien sûr contacter l'opca auprès duquel la demande aurait dû être faite mais comme les formations datent de fin 2013 ou début 2014 ils me disent que plus rien ne peut être exigé de notre part!!!Nous ne sommes que 4 salariés et cette formation, de part son coût, a laisser une énorme trou dans notre trésorerie!!Vous êtes notre dernière chance de trouver une solution!! Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à ma demande.